

• (1650)

J'ai dit que c'était possible, mais que mes prédictions se révéleraient justes ou non selon ce que le gouvernement ferait cette année-ci et les années suivantes. Je crois toujours que c'est ce qui explique notre dollar de 80c. Et Turner a défendu ce gaspillage avec une verve difficile à comprendre vu la façon dont on le présente aujourd'hui au public canadien. C'est à cause de ces budgets que nous ne pouvons plus accorder aux fonctionnaires, aux pensionnés ou aux militaires retraités l'indexation pour laquelle ils ont payé et que le gouvernement leur avait promise. C'est une véritable rupture de contrat. Il est criminel de devoir négliger ainsi les besoins des citoyens et d'avoir géré le Trésor public avec autant d'inconséquence.

Mais la situation est encore pire, monsieur le Président. Nous avons à l'heure actuelle un grand nombre d'agriculteurs sur le point de faire faillite. A cause de notre situation financière nous ne pouvons plus indexer la pension des fonctionnaires ou des autres retraités. Nous ne pourrions pas non plus affecter assez d'argent à la Société du crédit agricole pour accorder aux agriculteurs les prêts dont ils ont tellement besoin pour se tirer d'affaire. Et pourtant, nous allons investir des milliards dans des sociétés bancales comme Maislin. Quelle est l'attitude du gouvernement à l'égard des citoyens dans le besoin? Comment pouvons-nous offrir des garanties de plusieurs milliards de dollars à des entreprises comme Dome, Chrysler, Massey-Ferguson et Maislin et dire à nos pensionnés: Nous regrettons, mais nous ne pouvons pas indexer votre pension. Le public ne voit-il pas à quel point le gouvernement est hypocrite?

Pourquoi suis-je inquiet, monsieur le Président? D'après les dernières statistiques, il y a dans la circonscription de Carleton-Charlotte environ 8,700 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes, qui constituent 19 p. 100 des électeurs de ma circonscription, seront touchées d'une façon ou d'une autre par ces mesures. Poussons nos calculs un peu plus loin. Nous avons à peu près 3,000 personnes qui ne touchent pas le supplément de revenu garanti, autrement dit, 5,700 personnes le touchent. Par conséquent, ces 3,000 personnes n'ont pas droit à l'indexation. J'en connais certaines qui ont à peine de quoi subsister. Le gouvernement commet des injustices en appliquant sa politique d'austérité sans le moindre discernement. Il n'a pas su reconnaître les besoins bien réels de certains citoyens.

Les Canadiens verraient peut-être d'un bon œil qu'on dise à un sous-ministre ou à un directeur général qui a pris sa retraite après 35 années de service que sa pension ne sera plus indexée. Évidemment, aucun ministériel ne voudra reconnaître qu'un sous-ministre qui a pris sa retraite il y a cinq ans touche maintenant une pension plus élevée que l'était son salaire. Il n'est donc pas à plaindre, mais je n'en dirai pas autant du gagnepetit qui se situe en-dessous du seuil de la pauvreté.

Et les militaires à la retraite dont j'ai déjà parlé? Et ceux qui ont été mis à la retraite il y a cinq ou dix ans après avoir occupé un modeste emploi pendant relativement peu de temps? Alors qu'ils ont à peine de quoi subsister leur pension ne sera pas indexée, si ce n'est jusqu'à concurrence de 6 p. 100. Ils n'ont pas eu la possibilité de toucher une pension supérieure à leur salaire comme un sous-ministre ou un directeur général. Ces personnes pâtiront de cette mesure, car la pension qu'ils ont accumulée pendant dix ans de service, par exemple, ne représente pas grand-chose.

Sécurité de la vieillesse—Loi

Je constate que mon temps de parole touche à sa fin, monsieur le Président, mais je tiens à dire qu'on ne peut pas s'attaquer ainsi à tout le monde, sans distinction. Il faut un juste milieu et tenir compte des besoins d'un grand nombre de citoyens.

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur le Président, j'interviens également dans le débat à l'étape du rapport sur le bill C-131 afin d'exprimer la déception extrême que j'éprouve devant cette attaque lancée par le gouvernement contre certains éléments de notre société, sous le prétexte du programme des 6 et 5 p. 100. Les ministériels doivent prendre conscience d'emblée que la seule et unique raison d'être de ces bills, c'est le déficit accumulé par le gouvernement pendant des années et des années parce qu'il dépensait plus d'argent qu'il n'en recueillait. Inévitablement, ces déficits nous ont conduit tout droit à l'inflation, comme cela a toujours été le cas depuis l'aube de la civilisation. L'inflation, monsieur le Président, c'est tout simplement un surplus de dollars et une pénurie de biens. Comme beaucoup de sociétés l'ont appris dans le passé, l'inflation frappe inégalement les divers éléments de la société, d'une manière injuste. Elle s'attaque toujours très durement à ceux dont le revenu est fixe. Bien entendu, les prestataires de la pension de vieillesse sont dans cette catégorie.

Nous savons tous qu'un taux d'inflation de 3 ou 4 p. 100 dévalue la monnaie au rythme d'environ 50 p. 100 en 15 ou 20 ans. Par conséquent, une personne qui prend sa retraite à 65 ans et touche une pension de \$1,000 par mois ne touche plus qu'une pension d'environ \$500 par mois quand elle atteint l'âge de 80 ans. Maintenant, il est possible de s'accommoder d'un taux d'inflation de 3 ou 4 p. 100, mais lorsque l'inflation atteint des taux de 10, 15 ou 20 p. 100, l'argent perd 50 p. 100 de sa valeur en trois, quatre ou cinq ans. C'est ainsi que l'inflation frappe durement les citoyens âgés. C'est pourquoi il faut leur accorder l'indexation, monsieur le Président. Par conséquent, ce plafonnement est absolument injuste et résulte clairement d'une politique délibérée du gouvernement libéral actuel fondée sur la politique préconisée par le parti libéral.

Il n'y a aucun doute que nos amis qui siègent à ma gauche, les néo-démocrates, souscrivent également à cette position puisqu'ils ne cessent de réclamer un accroissement des dépenses gouvernementales. Il faut donc acculer les libéraux au mur, les Canadiens doivent absolument le comprendre. Un Canadien qui reçoit la pension de vieillesse et qui voterait pour le parti libéral aux prochaines élections ne ferait que tendre l'autre joue, il voterait en faveur de sa propre ruine. Tous les fonctionnaires fédéraux à la retraite, même la poignée d'entre eux qui ont voté pour le parti libéral dans le passé, se rendent compte maintenant qu'ils ont été floués et que s'ils votent de nouveau pour le parti libéral, ils se feront de nouveau poignarder dans le dos. Les jeunes Canadiens se retrouvent exactement dans la même situation, monsieur le Président, car ces déficits accumulés signifient simplement que la prochaine génération devra se contenter d'un niveau de vie beaucoup plus bas afin de payer les dépenses que nous faisons aujourd'hui.

Personne ne voudrait imposer cela à sa famille, monsieur le Président. Personne ne veut laisser des dettes aux prochaines générations. En fait, la plupart des gens s'efforcent d'amasser un petit capital qu'ils pourront léguer à leurs enfants afin que ces derniers puissent avoir une longueur d'avance, afin qu'ils